



Contrat de prêt de bacs pour événements spéciaux

C'est avec plaisir que la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis vous prête des bacs, les sacs et l'affichage pour faciliter la gestion des matières résiduelles de votre événement.

Le prêt est gratuit, mais deux conditions s'appliquent :

- 1) Vous devez assurer le transport de ces bacs (aller et retour)
- 2) Vous devez retourner les bacs aussi propres qu'ils vous ont été prêtés (pénalités 35\$ si ce n'est pas le cas)

Il est à noter qu'en cas de perte ou de bris, le coût du bac devra être remboursé (115\$) et qu'il y a des frais de 20\$ par bac par jour de retard.

L'organisation est **responsable de venir chercher le matériel demandé à l'Écocentre de La Mitis ou l'Écosite d'Amqui**, situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli (près de l'aéroport, accès via le chemin Perreault Est) ou au 20 rue l'Écologie, Amqui.

Modalité du prêt

Date du prêt	jj/mm/aa
Dates de l'événement	jj/mm/aa
Nom et lieu de l'événement	
Date de retour du matériel	jj/mm/aa

Matériel	Qté maximum	Nombre
Bac roulant 240 L matières compostables (brun)	4	
Sac compostable pour bac roulant brun	-	
Bac roulant 360 L matières recyclables (bleu)	4	
Sac noir pour bac roulant noir	-	
Bac roulant 360 L déchets (noir)	4	
Sac transparent pour bac roulant bleu	-	
Bac roulant 360 L contenants consignés (bleu)	4	
Support en métal pour bac avec affiche de tri	1	

Nom de l'emprunteur	
Poste	
Municipalité	

Signature de l'emprunteur : _____